



ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIERES DU CAMEROUN

Centre Technique de la Forêt Communale

BP 15 107 Yaoundé CAMEROUN

Tél. : (00237) 677757993 E-Mail : ctfccameroun@yahoo.com

Site web : www.foretcommunale-cameroun.org

N° _____ /TDR/R1400/2019

Ndikiniméki, le _____

TERMES DE REFERENCE POUR LA MISE EN PLACE DE LA PEPINIERE COMMUNALE DE NDIKINIMEKI

Date :	Du /06 au /06/2019
Durée :	30 jours
Lieu :	Ndikinimeki
Objectif principal :	Mettre en place une pépinière communale de 40 000 Plants (20 000 plants d'anacardes et 20 000 autres essences forestières et fruitières) dans la commune de Ndikiniméki et assurer son fonctionnement en continu sur 4 ans
Chef de l'activité	KISSEBINI Francois, Point Focal du projet reboisement 1400 pour la commune de Ndikiniméki
Equipe de l'activité	<ul style="list-style-type: none"> - Le Point Focal du projet reboisement 1400 - Le responsable d'antenne CTFC zone de transition écologique - L'équipe technique municipale - Le Maire de la localité
Logistique	Véhicule, moto, décimètres, ficelles et autres
Référence TOMPRO
Budget de l'activité	3 827 000 FCFA , (soit 2 877 000 FCFA pour la Contribution de l'AFCAM et 950 000 FCFA pour la contribution de la commune de Ndikiniméki)
Composante	Composante 3
Activité	Activité 3.1.3 : Acquérir ou créer et entretenir la pépinière communale
Sous activité	<ul style="list-style-type: none"> - Acquérir le matériel pour la préparation du terrain ; - Défricher la parcelle ; - créer une pépinière communale pour les prochaines campagnes ; - Sensibiliser les pépiniéristes communaux locaux ; - Suivi et entretien
Financement/Bailleurs de fonds :	Contrat de subvention « Reboisement 1400 » avec l'Union européenne.
TdR rédigé par :	KISSEBINI Francois, Point Focal du projet reboisement 1400 pour la commune de Ndikiniméki

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ACTION

Le projet de reboisement de 1.400 hectares dans les Communes de zones de savane sèche et de transition est prévu dans la convention de financement PAMFOR¹, qui s'articule autour de l'APVFLEGT². Il a pour objectif général, de promouvoir l'amélioration de la gouvernance de la gestion durable des ressources naturelles en milieu forestier au Cameroun. De manière spécifique, ce projet vise le développement des plantations dans les Communes pilotes des zones sèches et de transition écologique, et l'intégration du marché domestique dans l'économie formelle à partir des sources de bois d'origine légale.

Les Communes forestières sont des partenaires privilégiés du PAMFOR en tant que gestionnaires publics des forêts communales, lesquelles font partie du domaine forestier permanent de l'État dans les zones de forêts humides, dans les zones de transition et dans les zones sèches.

Ainsi, dans le cadre de la mise en œuvre du projet Reboisement 1400 dans la commune de Ndikiméki et en phase avec le plan indicatif de mise en œuvre de l'action, il est prévu la mise en place d'une pépinière communale de 40 000 plants et assurer le fonctionnement de cette pépinière communale en continu sur 4 ans. L'objectif de la création de pépinière pour la Commune de Ndikiméki étant d'obtenir des plants de qualité et capables de résister aux intempéries dès la plantation et aussi jeunes que possible.

D'où l'objet du présent Tdrs de vulgariser les plantations d'anacardiers pour s'inscrire dans la construction des chaînes de valeur autour des plantations respectant ainsi les orientations du nouveau programme gouvernemental de développement des plantations. Cette initiative de la Mairie de NDIJINIMEKI avec l'appui de l'Union européenne s'inscrit dans la démarche de restauration des paysages dégradés

La décision de Yaoundé de relancer la filière de l'anacarde appuyée par le projet Reboisement 1400 est soutenue par les résultats d'une étude relative au développement des chaînes de valeur de cette culture, présentée au cours d'un atelier de restitution. Celle-ci a conclu que ce secteur pourrait fortement contribuer à l'économie du pays, particulièrement alors que le Cameroun est en pleine stratégie de diversification du secteur agricole.

Un potentiel agricole sous-exploité

En relançant la filière de l'anacarde, les autorités camerounaises tentent également de remédier à une sous-exploitation du potentiel agricole du pays. Avec un potentiel estimé à des millions d'hectares, le Cameroun n'a qu'une production annuelle de 108 tonnes d'anacarde ou noix de cajou. Ce qui représente peu pour le pays. « *Pourtant, l'amende et la pomme qui en sortent sont très prisées pour la consommation directe et même pour l'industrie cosmétique et la pâtisserie* », soulignent les membres du PADER.

En termes de contribution, les experts de la GIZ ont présenté, lors d'un atelier de restitution, les différentes étapes du processus de formulation de la stratégie de développement de la filière, de son diagnostic et le document de stratégie. Ainsi, à l'horizon 2023, la production d'anacarde au Cameroun devrait générer un chiffre d'affaires annuel de 5,5 milliards de francs CFA. En ce qui concerne la dimension socio-économique, la mise en œuvre de la stratégie de développement va permettre d'améliorer les compétences de milliers de personnes et aider à la création de 151 650 emplois autour de la filière.

L'anacarde est un fruit à pomme et à noix dont la plante jouit d'un climat tropical.

Au Togo, La production qui était à 390 kilogrammes par l'hectare en 2015 a atteint aujourd'hui 2 tonnes grâce à l'appui technique de l'Etat, à en croire les producteurs. Les variétés importées du Ghana depuis

(i) ¹ PAMFOR : Programme d'Amélioration de la gouvernance en milieu Forestier

(ii) ² APV FLEGT : Accord de Partenariat Volontaire "Forest Law Enforcement and Trade"

2016 produisent déjà après 17 mois contrairement à ce qui est ordinairement cultivé et qui commence à produire après 5 à 7 ans. Il est également démontré qu'un pied d'anacardier peut produire jusqu'à 60 kg.

Filière anacarde, un secteur pourvoyeur d'emploi

Comme les autres produits de valeur à l'instar du cacao, café, coton etc. la culture de l'anacarde nécessite une forte ressource humaine. En effet « *un hectare d'anacardier nécessite 69 personnes dont 39 femmes* » selon M. Koriko Adjemini, Président de la fédération Nationale des Coopératives productrices d'Anacarde du TOGO. Si un seul hectare peut employer autant de personnes, il faut que la jeunesse pense retourner à la terre surtout à la culture de l'anacarde comme le martèle le président Koriko : « *De la pépinière jusqu'à la récolte du fruit, cette culture offre assez d'emploi* ».

L'anacarde et ses vertus

L'anacardier est un grand consommateur du CO2. Une partie du fruit qui est la pomme de l'anacarde produit du jus qui est transformé en vinaigre, en sirop, en vin de table, et même en l'alcool éthylique. Le résidu de cette pomme sert d'aliment aux animaux. Quant à la noix, son amande est une substance délicieuse qui n'a aucune trace de cholestérol et donc la consommation à un pouvoir rajeunissant. La coque donne dans un premier temps une huile qui est utilisée par un appareil de l'Avion comme lubrifiant, une seconde extraction de liquide entre dans la fabrication d'insecticide 1e et 2e degrés. Les débris de la coque rentrent dans la fabrication de patin de frein. Rien n'est donc inutile à ce fruit.

L'anacarde, du trésor négligé

Des tonnes d'anacardes bruts sont exportées chaque année vers le Vietnam, l'Inde, la Chine à un prix moyen de 700 franc le kg FOB. Mais les amandes blanches sont transportées vers l'Allemagne et un peu partout dans le monde entier. Une piste de richesse à explorer et à développer pour le bien de l'économie nationale. Voilà une culture à valoriser pour pallier aux énormes difficultés auxquelles fait face le pays, et aussi assurer un avenir radieux à la jeunesse. Car, la culture de l'anacarde permet au cultivateur de gagner de son vivant et d'en réserver en héritage puisqu'il y a des variétés qui ont une durée de vie de 50 ans.

2. OBJECTIF PRINCIPAL DE L'ACTION

L'objectif principal de cette activité est de mettre en place une pépinière communale de 40 000 Plants dans la commune de NdikiniMéki et assurer son fonctionnement en continu sur 4 ans.

2.1. OBJECTIFS SPECIFIQUES

Plus spécifiquement, il s'agira de :

- Acquérir le matériel pour la préparation du terrain ;
- Défricher la parcelle ;
- Mettre en place la pépinière et assurer son fonctionnement en continu sur 4 ans;
- Organiser une réunion de sensibilisation des populations sur la promotion des droits et l'égalité entre hommes et les femmes ;
- Produire un rapport de mise en place de la pépinière. .

3. METHODOLOGIE DE TRAVAIL

L'activité de création de la pépinière communale de Ndikiniméki va consister à mettre en place une stratégie qui permettra d'atteindre les objectifs du projet. Pour cela, il faut une bonne organisation du travail qui permettra un bon suivi des opérations au jour le jour.

A cet effet, il s'agit d'inventorier les atouts que dispose la commune en terme de main d'œuvre, de matériel logistique, de pépiniéristes ; ensuite répartir les tâches par groupes de travail ; faire le diagnostic des appuis en renforcement des capacités, identifier les formateurs, organiser les formations.

Les responsables communaux se chargeront d'organiser des réunions, d'identifier les communautés et parties prenantes, de faire la promotion du projet auprès de la population et de sensibiliser la population sur le projet, le VIH/SIDA et la prise en compte de l'aspect genre, droit de l'enfant et de la minorité ou peuple autochtone. Durant cette sensibilisation les communautés identifiées et la main d'œuvre pourront signer des mémorandum d'entente et être formées pour la vulgarisation des aspects du projet sur la réalisation de la pépinière dans la localité.

La réalisation des opérations doit respecter un certaines normes et doit prendre en compte les différentes étapes de la fiche technique produit par le CTFC.

Aussi, pendant les opérations de la mise en place de la pépinière, une (01) réunion de sensibilisation des parties prenantes sur la promotion des droits et l'égalité entre les hommes et les femmes sera réalisée par le représentant de la société civile des droits et des libertés sur une durée de 03 jours.

4. RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus au terme de cette action sont les suivants :

- Au moins 40 000 plants disponibles en pépinière (20 000 plants d'anacardes et 20 000 autres essences forestières et fruitières);
- 01 réunion de sensibilisation des acteurs locaux organisée.

5. PRODUITS DE LA MISSION

Au terme de cette action, les produits suivants sont attendus :

- Rapport de mise en place de la pépinière communale;
- Liste de présence des personnels communaux intervenant dans la mise en place et le suivi de la pépinière;
- Fiche de décharges du personnel, et factures d'achat du matériel ;
- Photos ;
- Attestation de service fait signé par le Maire ;
- Rapport de la réunion de sensibilisation.

6. BUDGET DE L'ACTION POUR LA PEPINIERE

Désignation	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	ACFCAM	MAIRIE
1. Préparation de la mise place de la pépinière						
Travaux préparatoires (défrichage)	surface	Forfait	20 000	20 000		20 000
Abattage et nettoyage	surface	forfait	80 000	80 000		80 000
Remblement et ombrage	surface	forfait	175 000	175 000	175 000	
Remplissage des sachets Anarcade	Volme	20 000	20	400 000	400 000	
Remplissage des sachets des essences forestières et fruitières	Volme	20 000	20	400 000	400 000	
Approvisionnement en Terre noir	Camion	8	50 000	400 000	400 000	
Suivi et entretien	H/J	02	500 000	1 000 000	500 000	500 000
Achat sachet	piece	40 000	15.05	602 000	602 000	
Achat essences forestières et fruitières	KG			150 000	-	150 000
Traitement phyto sanitaire				200 000	200 000	
S/Total 1				3 427 000	2 677 000	750 000
2. Matériels						
- petit matériel (arroseurs, seaux, puisette, cordes, sachets plastiques, fongicide, insecticides, fertilisants, pulvérisateurs, tamis, brouette, caisses, etc), - Outils (pioches, houes, pelles, binettes, râteliers, couteaux, sérateurs, etc.)	nature	forfait	200 000	200 000	200 000	
S/Total 2				200 000	200 000	
3. Sensibilisation des acteurs locaux						
Sensibilisation des acteurs locaux	U	04	50 000	200 000		200 000
S/Total 3				200 000		200 000
TOTAL				3 827 000	2 877 000	950 000

Le budget de la présente activité est estimé à : **Trois Million huit cent vingt-sept Mille Francs CFA, (soit 2 877 000 FCFA pour la Contitution de l'ACFCAM et 950 000 FCFA pour la contribution de la commune de Ndikiniméki)**

Nom de la personne de contact pour l'activité : **Monsieur KISSEBINI François, le Chargé du projet « Reboisement 1400 » dans la commune de Ndikiniméki**

Lieu : Coomune de Ndikiniméki

Date prévue pour la remise du TdR:



Signature de validation du Maire
Thomas Dupont Oubiegni